

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 142 (2016)
Heft: 19: TSAM : sauvegarde de l'architecture du 20e siècle #2

Vorwort: Vers un changement d'attitude?
Autor: Poel, Cedric van der

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

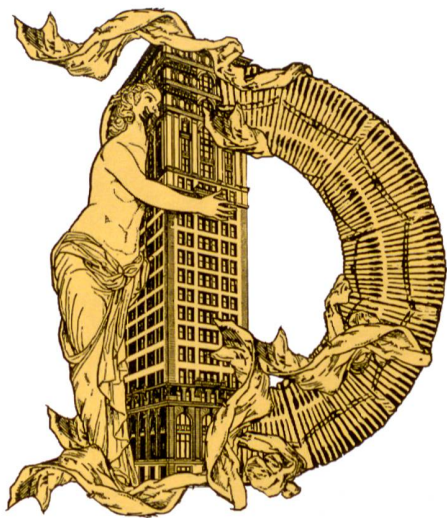
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers un changement d'attitude ?



ans un premier numéro consacré à la sauvegarde de l'architecture du 20^e siècle (*TRACÉS* n° 05-06/2016), l'équipe du Laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne (TSAM) de l'EPFL avait démontré, exemples à l'appui, que le projet de sauvegarde faisait partie intégrante du champ de l'architecture contemporaine. Loin d'être une pratique de conservation reconductible à l'identique et figée, le projet dans l'existant requiert des solutions respectueuses, pragmatiques et évolutives tributaires d'une profonde connaissance des dimensions historiques, sociales, techniques et esthétiques de l'objet en question. Sous la pression des nouvelles normes environnementales, de la densification et de l'évolution de nos modes de vies, une partie de la production architecturale de

la seconde moitié du 20^e siècle, représentant 60 % du bâti des villes suisses, doit être rénovée. A l'instar des deux concours que nous présentons dans ce numéro, la pratique de la mise en concurrence peut être un outil précieux pour l'élaboration de projets « raisonnables ». A condition qu'elle suive un processus exigeant tant au niveau de la procédure, contextuellement choisie, qu'au niveau des critères d'évaluation. Les projets lauréats, intelligemment minimalistes, des bureaux msv architectes pour la cité Carl-Vogt à Genève et Aeby Perneger pour l'Amphipôle de l'Université de Lausanne militent avec force et conviction pour la mise en œuvre de concours d'architecture de projets dans l'existant dont les programmes reposent sur des analyses multicritères révélant les spécificités constructives et matérielles des bâtiments à rénover. Ils soulignent également l'importance des critères d'évaluation qui ne peuvent être les mêmes que pour un projet neuf. Le détail et la matérialité reprennent leur droit sur l'image et la vision globale.

Espérons que l'esprit dont font preuve les deux projets présentés dans ce numéro n'est pas uniquement issue d'une conjoncture favorable, mais d'une tendance lourde qui soutiendra la prolifération de projets responsables et bienveillants dans lesquels, pour reprendre les mots de Franz Graf « la reconsidération de l'existant ne serait pas une limitation intellectuelle mais son contraire, l'art et la technique d'y déployer l'architecture ».

Cedric van der Poel